



COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2019
DÉLIBÉRATION N° 2019-57

CONSEILLERS EN EXERCICE : 11

Conseillers présents : 7
Conseillers absents : 4
Conseillers représentés : 2

Pour : 9
Contre :
Abstention :

L'an deux mille dix-neuf, le dix-huit juin à dix-neuf heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 04 juin 2019, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BOISSET André - BOISSET Etienne - DEHOUX Brigitte - DRUJON D'ASTROS Cyrille - REYNAUD Pascale - SEGOND Éric.

Absents : BERTHALON Jérôme - BOISSET Julien - LUTZ Sandrine - MATHURIN Christian

Pouvoir : BOISSET Julien à BOISSET Etienne - MATHURIN Christian à BOISSET André

Secrétaire de séance : REYNAUD Pascale

Objet : VALIDATION DU DEVIS POUR LA REMISE EN ETAT DU CIRCUIT ELECTRIQUE AU TEMPLE DES VIOLLINS

Face à la nécessité de remettre en état le circuit électrique du temple des Violins, Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil de signer le devis de CYTE Olivier d'un montant de 6 390. 87 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à signer le devis ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.



Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS